

GREVECOEUR

ECOUTE



Juillet 2010

Bonnes



vacances...

Jours & horaires d'ouverture de la Mairie
du lundi au vendredi - 08 h 30 / 12 h 00 - 13 h 30 / 17 h 00

PERMANENCES à CRÈVECOEUR LE GRAND JUILLET 2010

Crépécordium 24 rue du Presbytère - ☎ 03 44 46 82 79

CONSEIL en ÉCONOMIE SOCIALE & FAMILIALE uniquement sur rendez-vous au ☎ 03 44 46 41 20

CENTRE LOCAL d'INFORMATION & de COORDINATION ⇒ uniquement sur rendez-vous au 0820 820 443

ASSOCIATION NOOE EMPLOI ☎ 03 62 27 00 06

- le jeudi 1^{er} de 09 h 00 à 12 h 00
- les mardis 6 - 13 - 20 - 27 de 09 h 00 à 12 h 00

MISSION LOCALE RURALE - ☎ 03 44 46 67 61 (en cas d'absence du Conseiller, contactez le ☎ 03 44 78 72 00) * (MM. MOURAULT et FERNANDEZ)

- les lundis 5 - 12 - 19 - 29 de 14 h 00 à 17 h 00
- les vendredis 2 - 9 - 16 - 23 - 30 de 14 h 00 à 16 h 00

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE ⇒ ☎ 03 44 06 81 38

- pas de permanence

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

- les mardis 6 - 13 de 09 h 00 à 12 h 00

28 rue du Presbytère - ☎ 03 44 48 63 20

A.D.M.R. : Association du Service à Domicile

- du lundi au vendredi de 13 h 15 à 16 h 45

à la Mairie (bureau rez-de-chaussée) - ☎ 03 44 46 87 11

CONCILIATEUR de JUSTICE

- pas de permanence

U.N.A.C.I.T.A. ⇒ uniquement sur rendez-vous au ☎ 03 44 46 85 13 ou ☎ 03 44 46 82 19

au Relais des Services Publics (24 Avenue du Château) - ☎ 03 44 10 82 30

Accès vers les Caisses Primaire et Régionale d'Assurance Maladie, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole

ASSISTANTES SOCIALES ⇒ uniquement sur rendez-vous au ☎ 03 44 10 75 00

- Mme JORON - le mardi après-midi
- Mme KRUMBANK - le mardi après-midi

SERVICES de la TRÉSORERIE

- ☞ le mardi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00

E.N.A.T.H. ☎ 03 44 05 92 52

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2010

L'an deux mil dix, le seize juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André COËT, Maire.

Présents : Aymeric BOURLEAU, Denise BORDEZ, Bernard GLAIS, Hervé BUSSY, Denis HASBROUCK, Freddy BEDOUET, Nicole CHRISTIN, Véronique DUGROSPREZ, Agniès BOURSE, Jean-Pierre VIGNAULT, Bernard DAGMEY, François NIVELLE, Céline LEGER, Clémence GAY, Isabelle WARNAULT, Willy BOVYN, Jean TILLIER, Marie-Claude D'AGOSTINI-GAUTRIN.

Absents excusés : MM. Aimé DEBETHUNE (pouvoir à M. André COËT), Bernard DELABROSSE (pouvoir à M. Aymeric BOURLEAU), Pascal BARBIER, Gilles CLABAUT.

Monsieur Aymeric BOURLEAU a été élu secrétaire à l'unanimité.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 5 mai 2010 a été approuvé à l'unanimité.

1 – RAPPORT SUR LE SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'analyse du rapport sur le service d'assainissement par Monsieur le Maire, émet à l'unanimité un avis favorable sur ce compte rendu pour l'année 2009.

2 – RAPPORT SUR LE SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'analyse du rapport sur le service de distribution d'eau potable par Monsieur le Maire, émet à l'unanimité un avis favorable sur ce compte rendu pour l'année 2009.

3 – FIXATION DE LA PART COMMUNALE POUR LE PRIX DE L'EAU

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer (à partir du 1^{er} juillet 2010) la part communale sur le prix de l'eau à :

- eau potable :	de 0 à 2 000 m ³ :	0.40 €
	plus de 2 000 m ³ :	0.09 €
	vente en gros à Rotangy :	0.32 €
- assainissement :		1.03 €

4 – DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de demander une subvention à l'agence de l'eau Artois Picardie pour venir financer les études préalables de la future station d'épuration.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

↳ Subvention Agence de l'Eau :	84 000.00 €
↳ Part communale :	84 000.00 €
Total H.T. :	168 000.00 €

5 – AVENANT N°3 AU CONTRAT D'AFFERMAGE DU SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- d'approuver l'avenant n°3 au contrat d'affermage du service d'eau potable
- d'autoriser M. le Maire à signer cet avenant avec la SEAO et toutes les pièces afférentes.

6 – FIXATION DES TARIFS DE LA CANTINE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer les prix du repas de la restauration scolaire à partir du 1^{er} septembre 2010, comme suit :

- 4.10 € par jour et par enfant pour les élèves domiciliés à Crèvecœur le Grand
- 4.80 € par jour et par enfant pour les élèves domiciliés à l'extérieur de Crèvecœur le Grand

A titre d'information, le résultat d'exploitation pour l'année scolaire 2007/2008 a fait ressortir un déficit de 36 871.38 €, et pour l'année 2008/2009 un déficit de 44 121.94 €.

7 – FIXATION DES FRAIS DE SCOLARITE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide de fixer le montant des frais de scolarité (à partir de la rentrée 2009/2010) pour les enfants scolarisés à :
 - l'école maternelle à 685 €
 - l'école primaire à 338 €
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes conventions relatives à la répartition des frais de scolarité entre collectivité

8 - DEMANDES DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

1) Ecole primaire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire de l'école primaire Henri VILLETTE d'un montant de 200 euros pour venir financer la visite du musée d'Orsay avec les enfants des classes de CE2, CM1 et de la CLIS.

2) Union nationale des parachutistes

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Union Nationale des Parachutistes d'un montant de 200 euros, pour venir financer une journée consacrée à une exposition sur les armes qui aura lieu le 24 octobre prochain dans le gymnase de la commune.

9- DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE POUR UNE PENALITE RELATIVE A UNE TAXE D'URBANISME

Après avis favorable du comptable de la Trésorerie de Clermont, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une remise gracieuse des pénalités de retard dues par l'entreprise titulaire du permis de construire n°PC6017807G0026 relatives à des taxes d'urbanisme.

10 – CONTRAT DE FINANCEMENT AVEC LE THEATRE DU BEAUVAISIS

Tous les ans, les enfants des écoles maternelle (à partir de la grande section) et primaire participent à des spectacles avec le théâtre du Beauvaisis.

La collectivité participe au financement de ces spectacles à hauteur de 5 € / enfant / spectacle.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de reconduire le contrat de financement pour l'année scolaire 2010/2011 et d'autoriser M. le Maire à le signer
- de prendre en charge la participation des enfants au spectacle pour un montant de 5 euros

11 – QUESTIONS DIVERSES

1) Remerciements

La coopérative scolaire de l'école maternelle Les Petits Bourgeois, l'association COURS, les médaillés militaires, le Club de Jogging Crépiciardiens, et l'AVIPA remercient la commune pour l'attribution de leur subvention de fonctionnement 2010.

2) Rapport d'activités de la bibliothèque

Le rapport d'activités 2009 de la bibliothèque municipale fait apparaître une augmentation des visiteurs et du nombre de prêts, ainsi que des animations qui y sont organisées.

Pour rappel, voici les activités réalisées par les services de la bibliothèque en plus du prêt des livres, DVD et CD :

- visites des classes des écoles primaire et maternelle le jeudi matin et le vendredi après midi à la bibliothèque

- lecture de contes à l'école maternelle,

- animation autour du printemps des poètes avec les enfants de l'école primaire,

- visites du centre de loisirs pendant les vacances scolaires

- visites du foyer Saint Nicolas un vendredi par mois,

- réalisation du festival « contes d'automne » le 21 novembre.

De nouveaux projets verront le jour cette année, comme la réalisation d'un quizz littéraire qui a lieu en ce moment, la lecture de conte à la bibliothèque pour les enfants, et la venue du BD bus en fête en octobre prochain.

3) Analyse des comptes de la commune

La Direction Générale de la Comptabilité Publique publie tous les ans une analyse des équilibres financiers fondamentaux des communes par strate démographique.

Cette analyse a été faite sur le budget 2009, tout en sachant que la commune se situe dans la strate de 2 000 à 3 500 habitants.

Désignation	Euros par habitant pour la commune	Moyenne de la strate en € et par habitant
Recettes		
Impôts locaux	216 €	403 €
Produits taxe habitation	44 €	100 €
Produits foncier bâti	109 €	129 €
Produits taxe professionnelle	55 €	157 €
Dotation globale de fonctionnement	257 €	241 €
Dépenses		
Charges de personnel	221 €	314 €
Remboursement d'emprunts	60 €	80 €
Encours total de la dette	419 €	762 €
Annuité de la dette	75 €	110 €

4) Prochaine réunion de conseil municipal

↳ La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le 21 juillet 2010 à 20 heures 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50.





ÉTAT CIVIL



Nos joies

Naissances :

- * le 18 mai à Beauvais, Bérinda **JOSKIN**, fille de M. Thierry **JOSKIN** et Mme Ursula **PORQUET**, domiciliés 92 Avenue de la Prairie
- * le 20 mai à Beauvais, Martin **MAISON**, fils de M. et Mme Ludovic **MAISON**, domiciliés 19 rue de Clermont
- * le 12 juin à Beauvais, Marilou **BONNOT**, fille de M. Thomas **BONNOT** et Mme Mélanie **MARTIN**, domiciliés 4 rue des Ecoles appartement 2



Mariage :

- * le 22 mai, Thierry **SWYNGHEDAWE**, domicilié à Bagneux (Hauts de Seine) – 5 Allée de la Madeleine et Fanny **SERRE**, domiciliée 49 rue de Marseille

Nos peines

- * le 3 mai à Beauvais, Yvette **RIGAUX** veuve **GAY**, née le 15 juin 1925
- * le 14 mai, Bernard **DURANTEL**, né le 18 janvier 1946
- * le 22 mai, Renée **DELABY** veuve **FRANÇOIS**, née le 16 mars 1926
- * le 23 mai, Suzanne **AUBLE** veuve **DESESQUELLES**, née le 15 août 1926
- * le 23 mai à Beauvais, Jeannine **BOUCHEZ** épouse **RENZO**, née le 3 février 1936
- * le 27 mai à Beauvais, Odette **BOUCHEZ** veuve **DELAHAYE**, née le 10 juin 1929
- * le 28 mai, André **GAVELLE**, né le 20 septembre 1930
- * le 28 mai à Beauvais, Armel **DESMARAIS**, né le 27 octobre 1930
- * le 31 mai, Richard **HEMARD**, né le 27 mars 1962
- * le 1^{er} juin à Beauvais, Jean **DESESQUELLE**, né le 22 juillet 1927
- * le 5 juin, Magdalena **RODZINSKA**, née le 21 janvier 1915
- * le 6 juin, Germaine **FOURNIER** veuve **GRUEL**, née le 30 avril 1910
- * le 7 juin, Jacqueline **MARCADET** veuve **BAUER**, née le 5 décembre 1923
- * le 11 juin, Raymonde **VAN DE PUTTE** veuve **ZONDACK**, née le 28 juillet 1915



RECENSEMENT MILITAIRE



Les jeunes filles et les jeunes gens nés en *Juillet – Août ou Septembre 1994* sont priés de se présenter à la Mairie afin de s'y faire recenser.

ATTENTION : Les jeunes filles et les jeunes gens doivent se faire recenser entre le jour anniversaire de leur 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Se munir du Livret de Famille.



CONGÉS ANNUELS



MAIRES-ADJOINTS

↳ Madame Denise **BORDEZ** : du 15 au 31 août inclus - Reprise des permanences le mercredi 1^{er} septembre (16 h 00 - 17 h 00).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque Municipale sera fermée du mardi 27 juillet au samedi 21 août inclus.

Réouverture le mardi 24 août à 16 heures 30.

BOULANGERIES

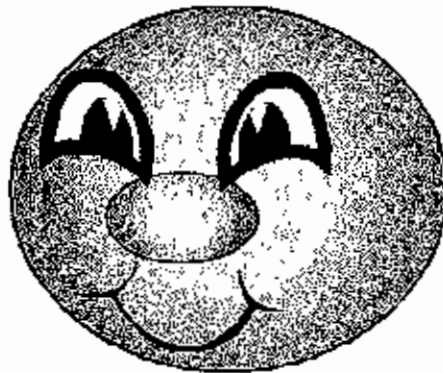
La Boulangerie Cyrille DUGROSPREZ (2 rue Gambetta) sera fermée du lundi 19 juillet au lundi 9 août inclus.

Réouverture le mardi 10 août à 06 heures 00.

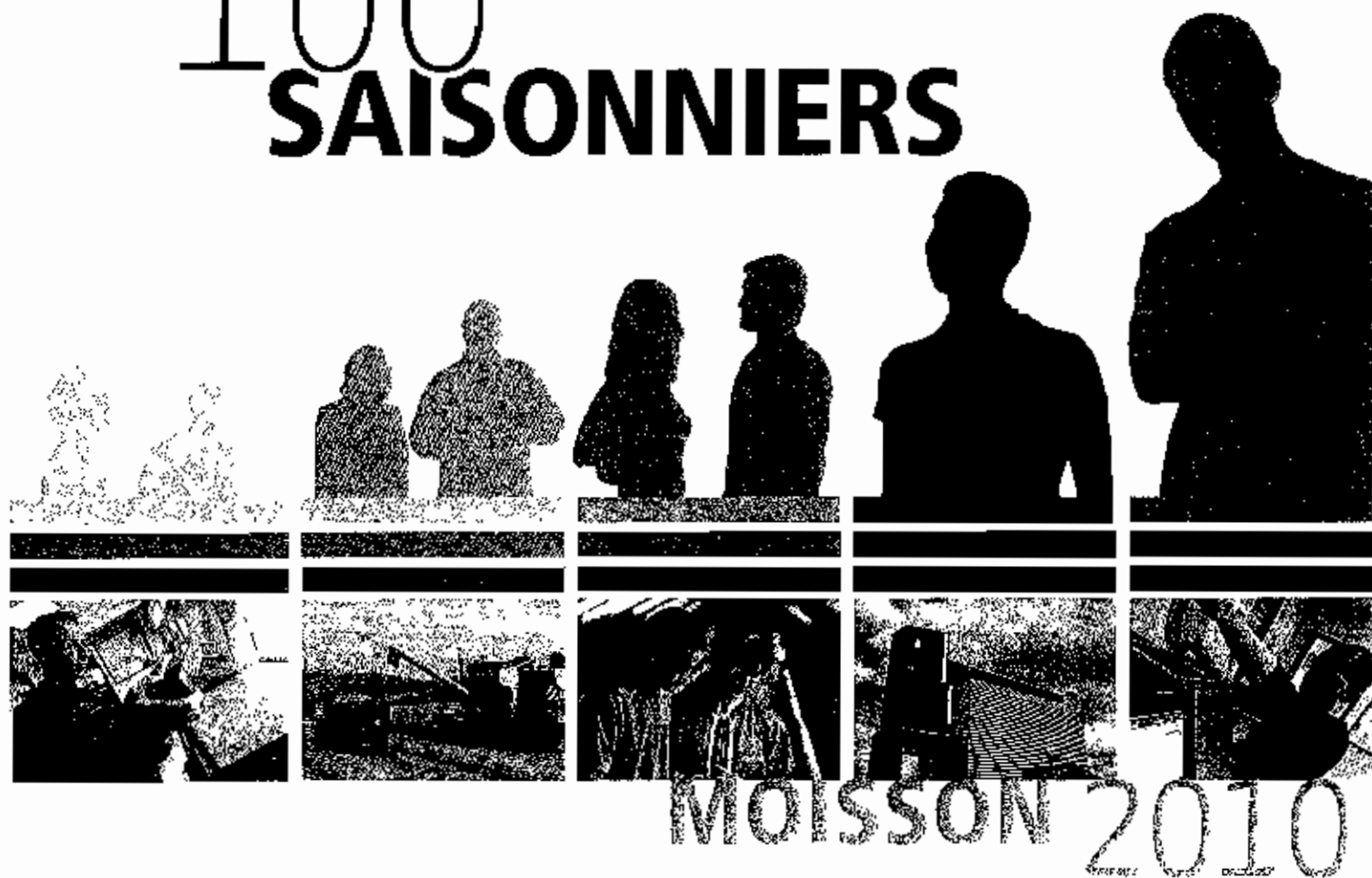


La Boulangerie Jean-Marc et Claudine BENCHOUG (11 Place de l'Hôtel de Ville) sera fermée du mercredi 11 août au mercredi 1^{er} septembre inclus.

Réouverture le jeudi 2 septembre à 07 heures 00.



Cap Seine recrute 100 SAISONNIERS



Chargés de la réception des céréales

Postes à pourvoir sur différents sites de la
région Haute-Normandie et Picardie Vexin.

Conditions : être disponible sur juillet-août
et disposer d'une voiture

CONTACT

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à :

Hadine Fehih
Cap Seine
BP 108
76134 Mont-Saint-Aignan Cedex
ou drh.recruite@capseine.fr



CAP SEINE
Bien qu'une Coop !



OFFRE D'EMPLOI SAISONNIERS MOISSON 2010

La Coopérative agricole CAP SEINE/ODIEVRE recrute des personnes (étudiants et demandeurs d'emploi) chargées de la réception des céréales sur ses sites de collecte de Picardie Vexin en contrat saisonnier pour la moisson 2010 (mois de juillet et août).

↳ 2 PERSONNES SUR LE SITE DE DOMELIERS (60)

Mission :

Accueil des adhérents, prélèvements d'échantillons, quelques travaux administratifs, divers travaux de manutention et de nettoyage.

Conditions :

- ↳ Etre âgé de 18 ans minimum
 - ↳ Etre titulaire du permis B et disposer d'un véhicule
 - ↳ Etre disponible sur juillet/août.
 - ↳ Résider dans un rayon de 25 kms maxi du site de travail
 - ↳ Etre courageux, motivé
 - ↳ Ne pas être allergique à la poussière
-
- ◆ Taux horaire : 9,30 Euros
 - ◆ Possibilité de travail dimanches et jours fériés - possibilité de conduite d'engins avec formation assurée – Réunion d'accueil sécurité avant prise de poste

**Adresser votre candidature à
CAP SEINE**

**Nadine FEKIH – Responsable de la Gestion des Ressources Humaines
16 rue Charpak BP 108
76134 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
ou drh.recrute@capseine.fr**



**UNION DES MUTILES REFORMES
ANCIENS COMBATTANTS DU DEPARTEMENT DE L'OISE**

M. Pierre GIACOMI
Président de l'UMRAC
5 rue du château d'eau
60360 Crèvecœur le Grand
Tél : 03.44.46.92.77.

remerciements

C'est en présence de M. André COIT, Maire et, Conseiller Général de Crèvecœur le Grand, des conseillers municipaux; des Présidents des associations patriotiques, UMRAC - ACPG - UNACTA - MEDAILLES MILITAIRES de la brigade de gendarmerie, une forte délégation des Sapeurs Pompiers, les élèves des Ecoles, et des citoyens de Crève-cœur le Grand.

Que s'est déroulé la cérémonie anniversaire de l'Armistice du 8 Mai 1945.

Après une messe à la mémoire des anciens combattants en l'église Saint Nicolas par l'abbé CARDOT. Le défilé s'est rendu au monument aux morts accompagné par la fanfare municipale Haudicœur pour y déposer deux coussins, un de la ville et l'autre des associations patriotiques, suivi d'un discours du Maire. Le cortège au grand complet s'est rendu au cimetière devant la stèle des anciens combattants et victimes de guerre morts pour la France, dépose d'un coussin, message de l'UFAC, lu par Monsieur Locque Président des Médailles Militaires. Retour en cortège, place de l'Hotel de Ville. Parallèlement à cette cérémonie je tiens à remercier très sincèrement Mademoiselle Perine Dugrosprez, les enfants Nivellet et Nervet Bussy pour la collecte des bleuets d'un montant de 140 euros. Verre de l'amitié, offert par le Maire, à tous les participants de la cérémonie.

Le Président

M. Pierre GIACOMI

Recommandations et Prescriptions pour le raccordement au réseau d'assainissement

Nous vous demandons de bien vouloir prendre en considération cette note résumant le règlement d'assainissement, un contrôle pouvant être effectué à tout moment.

I - NATURE DES EAUX REJETEES DANS LE RESEAU D'EAUX USEES :

- Les eaux rejetées ne peuvent être que des eaux ménagères de lavage (toilette, bain), des eaux vannes (d'urines et de matières fécales).
- Il est INTERDIT d'introduire dans les égouts, toute matière solide, liquide ou gazeuse, susceptible de porter atteinte à la sécurité et à la santé des ouvriers ou de nuire au fonctionnement normal et à la bonne conservation des installations (mazout, fioul, hydrocarbures, acides, cyanures, sulfures...).
- Les postes de lavage des stations services et des garages assurant la réparation et l'entretien des véhicules doivent être pourvus d'une fosse de décantation et de déshuilage efficace qui reçoit les eaux usées avant leur rejet au réseau collectif d'assainissement. Ces installations doivent être régulièrement entretenues.
- Les Collectivités (Hôpitaux, Restaurants, Boucheries, Charcuteries...) doivent être pourvues de décanteurs, bacs à graisse efficaces qui reçoivent les eaux usées avant leur rejet au réseau collectif d'assainissement. Ces ouvrages d'assainissement doivent être entretenus régulièrement (les déchets devant être enlevés soit manuellement et mis en décharge, soit par camion de pompage).
- Les fosses septiques, chimiques ou les puisards doivent être vidangés, désinfectés, comblés ou démolis lors du raccordement, l'effluent ne doit plus passer par la fosse septique, cela nuit au bon fonctionnement de la station d'épuration.

II - DANS LES RESEAUX SEPARATIFS

- Il est formellement interdit d'envoyer des eaux pluviales (eaux des toits, des cours, infiltrations de sous-sol, drainage...) dans le RESEAU EAUX USEES.
- Ces eaux pluviales seront évacuées soit dans le caniveau en bordure de trottoir soit rejetées dans le milieu naturel.

III - BRANCHEMENT A L'EGOUT :

- A partir de la mise en service du réseau, le branchement doit être réalisé dans les DEUX ANS.
- L'entretien des branchements est assuré par nos soins, en ce qui concerne la partie sous la voie publique.
- Toutefois, cet entretien ne couvre pas les frais de débouchage éventuel ni de réparations rendues nécessaires par la suite de la négligence ou de la maladresse de l'usager.

IV - PROTECTION CONTRE LE FLUX DES EAUX D'EGOUT :

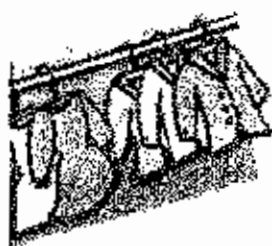
- (Art. 44 du Règlement Sanitaire Départemental) En vue d'éviter le reflux des eaux d'égout dans les caves, sous-sols et cours, lors de l'élévation exceptionnelle de leur niveau... toutes dispositions doivent être prises par l'abonné pour s'opposer à ce reflux.

PAR EXEMPLE : Mise en place d'un clapet anti-retour (voir croquis ci-joint) En cas de débordement, la responsabilité de notre Société n'est pas engagée.

Vos Obligations légales

Code de la Santé Publique (extraits)

	Raccordements	Charge des travaux de branchements	
	Art. L.1331-1.	Art. L.1331-4.	Art. L.1331-6.
	« Le raccordement des immeubles aux égouts disposés pour recevoir les eaux usées domestiques et établis sous la voie publique à laquelle ces immeubles ont accès, soit directement, soit par l'intermédiaire de voies privées ou de servitudes de passage, est obligatoire dans le délai de deux ans à compter de la mise en service de l'égout. »	« Les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées à la partie publique du branchement sont à la charge exclusive des propriétaires. La commune contrôle la conformité des installations existantes. »	« Faute par le propriétaire de respecter les obligations édictées aux articles L.1331-4 et L.1331-5, la commune peut, après mise en demeure, procéder d'office et aux frais de l'intéressé aux travaux indispensables »
	Branchement d'office	Destructions des installations périmées	Etablissement Professionnels et Industriels
	Art. L.1331-2.	Art. L.1331-5.	Art. L.1331-10.
	« Lors de la construction d'un nouvel égout ou de l'incorporation d'un égout pluvial à un réseau destiné à recevoir les eaux usées d'origine domestique, la commune peut exécuter d'office les parties des branchements situées sous la voie publique, jusque et y compris le regard le plus proche des limites du domaine public ». »	« Dès l'établissement du branchement, les fosses et autres installations de même nature sont mises hors d'état de servir ou de créer des nuisances à venir, par les soins et aux frais du propriétaire ». »	« Tout déversement d'eaux usées autres que domestiques dans les égouts publics doit être préalablement autorisé par la collectivité à laquelle appartiennent les ouvrages qui seront empruntés par ces eaux usées avant de rejoindre le milieu naturel. »
		Règlement du Service	
		D'assainissement (extraits)	
		Protection contre le reflux des eaux des réseaux d'assainissement.	
		« Les canalisations intérieures et notamment les joints sont établis de manière à résister à la pression correspondant au niveau de la chaussée... Tout appareil se trouvant à un niveau inférieur à celui de la chaussée dans laquelle se trouve l'égout public doit être muni d'un dispositif anti-refoulement contre le reflux des eaux usées et pluviales ». »	



HABIT 60

Boutique Solidaire



EXPOSE

LE 3 juillet

A la recyclerie de Crèvecoeur

☺ L'équipe de bénévoles vous propose des articles d'occasion en bon état, en libre choix, contre une participation financière.

☺ Les participations financent les différentes activités du Secours Catholique de l'équipe de Crèvecoeur et de la Délégation de l'Oise.

Secours Catholique

Mardi et Jeudi de 14 h à 18 h

7 bis avenue de la Libération 60360 CRÈVECOEUR LE GRAND

☎ 03 44 13 03 66



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



TENNIS CLUB DE CREVECOEUR

TOURNOI DE TENNIS

DU 3 AU 18 JUILLET 2010

HOMOLOGUE FFT n° T 2010 20600175 002

Trophée Tennis Planet 2010

**DAMES ET HOMMES NC à 15/1 SENIORS
+ DE 35 ANS Hommes**

Matches en poules pour les dames 4^{ème} série et consolante 4^{ème} série hommes.



Total des prix (espèces +lots) : 905 €

JUGE-ARBITRE : Claudette VIGNAULT (03 44 46 87 43 ; jp.vignault@orange.fr)

Tarifs : Adulte : 13 €

Jeune de moins de 18 ans (né en 1993) : 10 €

Inscription à un 2^{ème} tableau : 5 €

Inscriptions par écrit auprès de Mme Vignault : 11, rue des Briqueteries
60360 Crèvecoeur le Grand, avec nom, prénom, âge, club, n° de licence, classement, coordonnées complètes, règlement et disponibilités.

Attention ! Inscription définitive après réception des droits d'engagement.

Présentation obligatoire du certificat médical.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS SANS PREAVIS

IPNS

CRÈVECŒUR-LE-GRAND (60)

4 JUILLET 2010

**La File
Indienne
des
Motards**

Départ matin 10 h • Après-midi 14 h

**Au programme : Passage au banc
Streaptease**

**Suvatta • Sandwiches
Friterias SUR PLACE**

MOTOLAND

Nicolas

Emilie

Organisée par

06 48 23 59 73

06 67 09 83 29

**Entrée
Gratuite**



LE CLUB LES DYNAMIQUES AINES CREPICORDIENS

Vous invite à un

THE DANSANT

Dimanche 04 juillet 2010 de 14 h 30 à 19 h 30

Salle des Fêtes de Crèvecœur le Grand

Animé par

RENÉ, ANTOINE & Sylvain



ENTREE :10 €

Réservations au :



03 44 46 01 01



Parking gardé

La Présidente : *Danièle Ravot*

La mairie de CREVECOEUR LE GRAND, la Communauté de
Communes de CREVECOEUR LE GRAND
et le Centre Social Rural de FROISSY CREVECOEUR vous propose

ACCUEIL DE LOISIRS

3-12 ANS

ECOLE MATERNELLE CREVECOEUR LE GD

« Les Petits Bourgeois »



du 05 au 30 JUILLET 2010

« LES MILLE ET UNE NUITS »

Fonctionnement :

- 9h30 à 17h30 avec accueil sur inscription dès 7h30 jusque 18h30
- Possibilité de repas traiteur

Documents à fournir pour l'inscription

- Avis d'imposition **2008**
- Carnet de Santé

Pour nous joindre :

Centre Social Rural de FROISSY CREVECOEUR
03.44.80.81.58

Le Centre Social de FROISSY-CREVECOEUR, la Communauté de Communes de Crèvecoeur le Grand
et les communes du Canton de Froissy
vous proposent

Vos enfants ont envie
de partager l'été avec nous???

Des Accueils de Loisirs

LES OUVERTURES DE JUILLET : DU 5 JUILLET AU 30 JUILLET 2010

Pour les enfants de 3 à 12 ans

- Crèvecoeur le Grand
- Domeliers
- Luchy
- Noyers St Martin
- Froissy

Pour les jeunes de 10 à 17 ans

- Crèvecoeur le Grand
- Froissy

Pour les enfants de 7 à 10 ans du 12 au 16 juillet 2010

- Mini séjour Ferme
A Monceaux l'Abbaye

LES OUVERTURES D'AOUT : DU 2 au 20 Août 2010

Pour les enfants de 3 à 12 ans :

- Hardivilliers

Pour les jeunes de 10 à 17 ans : du 2 au 6 Août 2010

- Mini-séjour sportif à Hirson (02)

Contact : Centre Social de FROISSY-CREVECOEUR
1 Rue de Provinlieu 60480 FROISSY
Au 03 44 80 81 58



A l'inscription veuillez vous munir du carnet de santé de votre enfant et de votre avis d'imposition ou non imposition 2008

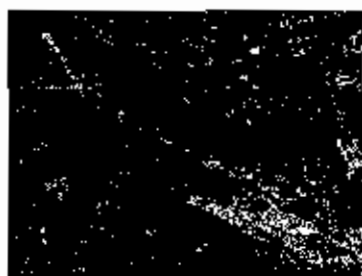
CLSH REFERENT	DATE D'OUVERTURE DU 5 JUILLET AU 30 JUILLET	DATE	HEURE	COMMUNE	LIEU
CREVECOEUR 3-12 ans		17-juin 22-juin	17h30-19h 17h30-19h	CREVECOEUR LE GRAND CREVECOEUR LE GRAND	Salle Miroval Dorezout Salle Marcel Desautels
LUCHY 3-12 ANS	DU 5 JUILLET AU 30 JUILLET	15-juin 08-juin 19-juin 25-juin	17h30-19h30 17h30-19h30 10h30-11h30 17h30-19h30	ABBEVILLE ST LUCIEN MUIDORRE LUCHY LUCHY	Mairie Mairie Mairie Mairie
DOMELIERS 3-12 ans	DU 5 JUILLET AU 30 JUILLET	04-juin 08-juin	17h-18h30 17h-18h30	DOMELIERS DOMELIERS	Salle communale Salle communale
CREVECOEUR ADOS 10-17 ans	DU 5 JUILLET AU 30 JUILLET	02-juin 16-juin 25-juin	17h30-19h 17h30-19h 17h30-19h	CREVECOEUR LE GRAND CREVECOEUR LE GRAND CREVECOEUR LE GRAND	PAVILLON LA ROCHE FOUCAULT 1ER ETAGE PAVILLON LA ROCHE FOUCAULT 1ER ETAGE PAVILLON LA ROCHE FOUCAULT 1ER ETAGE
FROISSY 10-17 ans	DU 5 JUILLET AU 30 JUILLET	03-juin 11-juin	17h-19h 17h-19h30	MONTREUIL SUR BRECHE FROISSY	Mairie Ecole Mixomobile
FROISSY 3-12 ANS	DU 5 JUILLET AU 30 JUILLET	26-mai 11-juin	17h-18h30 17h-18h30	FROISSY FROISSY	Ecole Maternelle Ecole Maternelle
NOYERS ST MARTIN 3-12 ANS	DU 5 JUILLET AU 30 JUILLET	03-juin 11-juin	17h-19h 18h-19h	MONTREUIL SUR BRECHE NOYERS ST MARTIN	Ecole Maternelle Mairie Mairie
HARDVILLERS	Du 2 au 20 Aout 2010				
TOUTS	09/06 ET 23/06/2010		14h à 18h	FROISSY	CENTRE SOCIAL FROISSY
				voir les dates ci-dessous	



Vous invite à une sortie le :

mercredi 07 juillet 2010

Au Havre (76)



Départ : 6 h 45

Retour vers : 19 h

Place de l'Hôtel de Ville de Crèvecœur le Grand

PRIX : 36 € pour les adhérents

40 € pour les non adhérents

Programme :

- *Petit déjeuner*
- *Présentation de la collection Florilège (sans obligation d'achat)*
- *Déjeuner (entrée, plat de viande, dessert, vin & café)*
- *Promenade et visite commentée du port du Havre, (les différents terminaux, le dock flottant, l'écluse, la station de pilotage, les différents navires), etc...*
- *De la plage, découverte du Havre et son architecture*



coupon réponse (Havre (76))

NOM - Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____

Nombre de personne (s) adhérente (s) _____ x 36 € = _____ €

Nombre de personne (s) non adhérente (s) _____ x 40 € = _____ €

INSCRIPTION AVEC PAIEMENT A FAIRE AVANT LE 1er juillet

Inscriptions à rendre au CREPICORDIUM 24, rue du Presbytère

Les lundi et jeudi de 14 heures à 16 heures 30, pour tous renseignements, contacter :

La Présidente : **Danièle Ravot**



03 44 46 01 01



Secours Catholique
Réseau mondial Caritas

boutique solidaire de Crèvecoeur le Grand

FERMETURE ETE

La boutique SERA FERMEE
du vendredi 9 juillet
au mercredi 25 août inclus

REOUVERTURE
LE JEUDI 26 Août

Merci aux donateurs de ne pas
déposer de sacs de vêtements
devant la porte pendant cette
période

Le Centre Social de Froissy-Crèvecoeur le Grand, La Communauté de Communes de Crèvecoeur
et le Canton de Froissy

Organisent



Un Mini-séjour à Monceaux l'Abbaye à la Ferme pédagogique

(entre Feuquières et Formerie)

du 12 au 16 juillet 2010

Pour les enfants âgés de 7 ans à 10 ans

En quelques mots :

- découverte de la ferme
- La vie à la ferme (traite, potager, culture,)



Hébergement : tente (à prévoir)

Prix : 60€ + tarif/jour

(calculé selon votre avis d'imposition ou non imposition 2008, à fournir)

Paiements acceptés : chèques vacances, comité d'entreprise, chèques bancaires, espèces.

Pour tous renseignements et inscriptions :

Centre Social Froissy-Crèvecoeur

Après des animateurs
1 rue de Provinlieu
60480 Froissy



CREVECOEUR LE GRAND

FETE du 14 JUILLET 2010

MARDI 13



21 heures 45 - derrière la Salle des Fêtes



DISTRIBUTION des LAMPIONS

22 heures 15

DEFILE - RETRAITE aux FLAMBEAUX

Itinéraire : départ derrière la Salle des Fêtes - rue Gambetta - rue du Général Moret - rue d'Amiens - rue de la Houssoye - Allée de la Grenouillère - rue de la Maladrerie - rue de la Borde - rue de l'Abbé Seillier - rue Louis Hubert - rue de la Mare Braconné - Résidence Les Œillets - rue du Général Moret - arrivée Avenue de la Prairie



vers 23 heures 30 - Avenue de la Prairie

FEU d'ARTIFICE



MERCREDI 14

11 heures 00 - Place de l'Hôtel de Ville



Rassemblement des Associations Patriotiques pour se rendre au Monument aux Morts en cortège en présence des Sapeurs Pompiers et de leurs véhicules, de la Fanfare Saint Pauloise, l'Union Nationale des Parachutistes - section Oise et l'Association Market Garden



Dépôt de gerbes au Monument

Retour à l'arrière de la Mairie en cortège



Passage en revue des véhicules des Sapeurs Pompiers

Mise à l'honneur d'un Jeune Sapeur Pompier ayant participé à une mission humanitaire en Haïti

Verre de l'amitié au Pavillon La Rochefoucauld



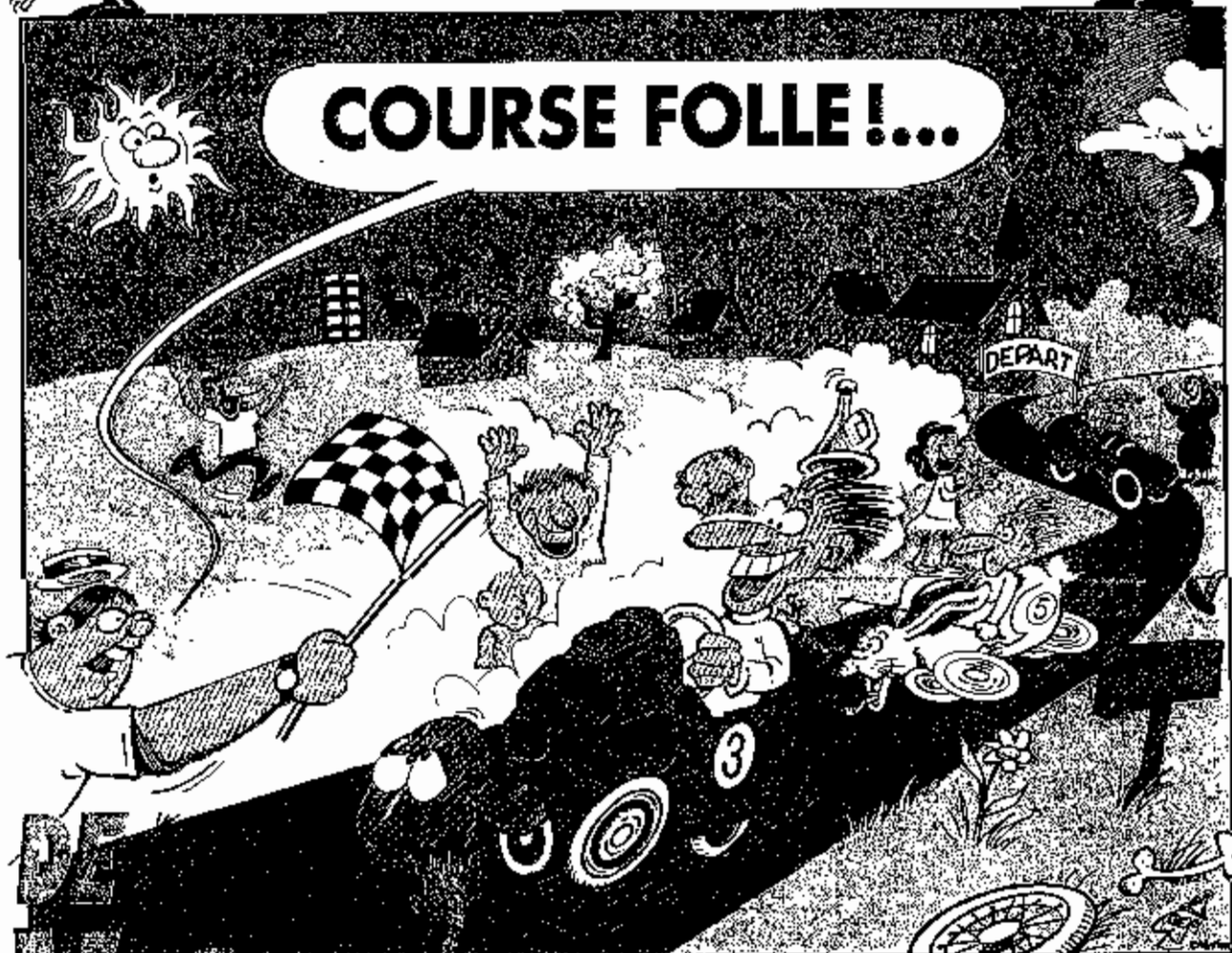
14 heures 00

Course de voitures à pédales





A Crèvecoeur le Grand



VOITURES À PÉDALES

ORGANISÉ SOUS L'ÉGIDE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS DE VOITURES À PÉDALES

**le 14 juillet 2010
à partir de 14 heures 00**

Le Centre Social de Froissy-Crèvecoeur, la Communauté de Communes de Crèvecoeur le Grand et les Communes du Canton de Froissy vous proposent :

Un mini séjour sportif



Du 2 au 6 Août 2010



A Hirson (02)

12 à 17 ans



kayak



escalade

escalade



Hébergement : sous tente

Attention!!!!

Limité à 20 places

Inscription avant le 30 Juin 2010

Tarif : 70€ + tarif /jour*

*Tarif : calculé selon les avis d'imposition ou de non imposition 2008 des parents à fournir

Pour votre information :

- paiements acceptés par chèques vacances, comité entreprise, chèques bancaires et espèces
- Paiement en plusieurs mensualités possible
- un acompte de 50€ sera demandé lors de l'inscription



Renseignements et inscriptions
Centre Social Rural de Froissy-Crèvecoeur
Au 03 44 80 81 58 Auprès de Teddy ou Cédric





L'association François 1^{er} vous propose

L'éveil de la Salamandre

GRAND SPECTACLE NOCTURNE devant le château (300 bénévoles)

*C'est une belle histoire d'amour qui fait renaître l'auberge de la salamandre, une auberge imaginaire, qui traverse les siècles et qui nous conte, à sa manière, l'histoire de Crèvecœur le Grand. Des centaines d'acteurs bénévoles vous invitent à assister à la renaissance de leur ville, et à l'éveil de la Salamandre.
(Dominique Martens, auteur et metteur en scène)*

Vendredi 24 et Samedi 25 septembre à 21h

Vendredi 1 et Samedi 2 octobre à 21h

Attention : une réservation est vivement conseillée.

Billetterie/Réservations :

- par internet : www.salamandre-crevecoeur.com
- à la mairie de Crèvecœur le Grand
- par l'association François 1^{er}

Les réservations ne seront valides qu'accompagnées du règlement complet

Tarif : 12 € (8 € pour les – de 12 ans)

Tarif groupe, nous consulter

Prix spécial pour les habitants de Crèvecœur le Grand

10 € (uniquement à la mairie)

Contacts : Association François 1er

e-mail : association.F1er@free.fr Site internet : www.salamandre-crevecoeur.com

ACHY

13^{ème} RUN & BIKE

pour la 13^{ème} année, participants et supporters, sont accueillis
par l'Association des Petits Frères des Pauvres dans sa maison
de vacances destinée à l'accueil de personnes âgées et
handicapées

DIMANCHE 04 JUILLET 2010

Depart 9h30



Nouveau parcours

Organisé par
JOGGING-CREPICORDIEN

Ufolep

RENSEIGNEMENTS
Jacques BAGOUEL au 03 44 46 25 03

EQUIPER N°1

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal \ / \ / \ / \ / Ville :
Sexe F M Date de naissance : \ / \ / \ / \ / \ / \ /
Nationalité : Catégorie :

Club ou Association :
N° de licence :
Signature pour acceptation de règlement :

EQUIPER N°2

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal \ / \ / \ / \ / Ville :
Sexe F M Date de naissance : \ / \ / \ / \ / \ / \ /
Nationalité : Catégorie :

Club ou Association :
N° de licence :
Signature pour acceptation de règlement :

Bulletin à retourner avant le **02 Juillet 2010** accompagné des pièces demandées :

- la photocopie de licence sportive ou le certificat médical de moins d'un an
- le montant de droits d'inscriptions soit 16,00 euros par équipe
chèque à l'ordre du JOGGING CLUB CREPICORDIEN
- une autorisation parentale pour les mineurs

à Monsieur BACQUEL Jacques - 1 Rue du Général Lecteur - 60690 ACHY
Une course ouverte à tous, licenciés ou non, par équipe de deux.

DEROULEMENT DE LA COURSE

Tous les coureurs à pied partent en même temps sur le parcours de 4 kms ...



... chaque coureur passe le témoin à son VÉTÉTISTE



4 kms

...les VÉTÉTISTES effectuent le parcours de 4 kms

... chaque VÉTÉTISTE « récupère » son coureur et ils repartent ensemble sur le parcours de 8.5 kms



Ouf !!!
C'est fini ...





**UN BESOIN
PERMANENT**

**IL FAUT 5 DONS
POUR SAUVER
1 VIE**



CREVECOEUR LE GRAND

*SALLE DES FETES
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE*

MARDI 6 JUILLET

15h à 19h



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG - NORD DE FRANCE

Imprimerie E.F.S Nord de France
www.dondusang.net

0 820 802 222



CRÈVECOEUR LE GRAND LA VIE ASSOCIATIVE

*Du Samedi 3
au Dimanche 18*

- cours de tennis

TENNIS CLUB de CRÈVECOEUR

☞ TOURNOI de TENNIS « TROPHÉE TENNIS RANET 2010 »



Samedi 3



14 heures 00

- Salle Marcel Dassault

ASSOCIATION FRANÇOIS 1^{er}

☞ ATELIER COUTURE et BRICOLAGE

Dimanche 4

10 heures 00

- Rue des Alouettes

RACING BITUME 60

☞ FILE INDIENNE des MOTARDS



14 heures 30

- Salle des Fêtes

LES DYNAMIQUES AINÉS CRÉPICORDIENS

☞ THÉ DANSANT animé par René, Antoine et Sylvain

Mardi 6



- Salle des Fêtes

☞ COLLECTE de SANG



*Mardi 13
Mercredi 14*

Fête du Juillet

*Du Samedi 17
au Dimanche 1^{er} août*



- Pavillon La Rochefoucauld

☞ EXPOSITION des ŒUVRES de Mme BUISSET-MAINGRE